

Pétition des habitants de Greenparc

Nous sommes :

- **Contre** le passage du Trambus en site propre par l'avenue de la Tour Maury,
- **Pour le tracé alternatif** ci-dessous que Catherine Aliquot et les membres de l'Association « Pour St Pierre du Perray » ont élaboré le 27 février 2007 et qu'elle a remis en main propre au Président de la commission d'enquête publique le 1° mars 2007.

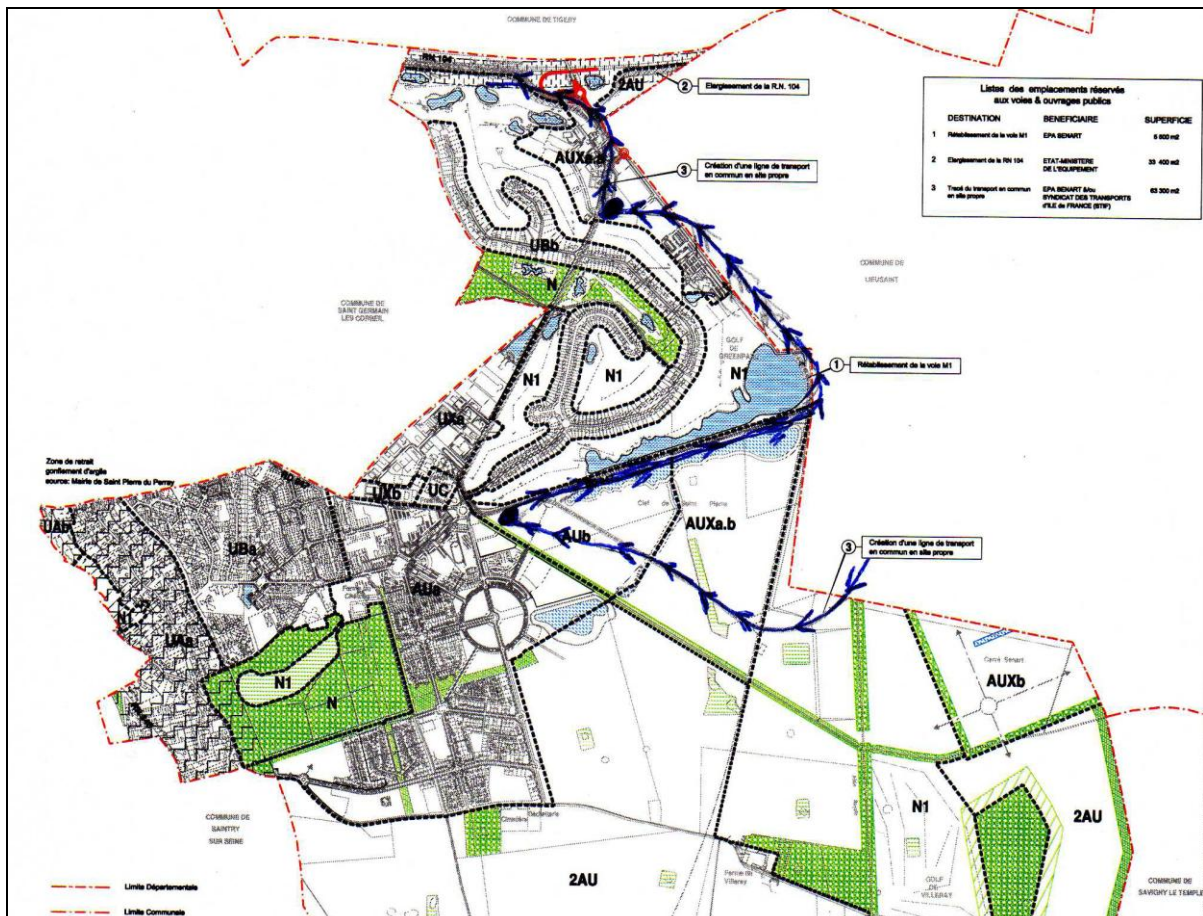
✓ Nota : Merci de rendre cette pétition à la personne qui vous la présente, ou bien à Catherine Aliquot, 9 avenue Manuréva 91280 St Pierre du Perray.

	Nom	Prénom	Signature
<u>Monsieur</u>			
<u>Madame</u>			
Enfant majeur			
Enfant majeur			

Adresse :

Téléphone :

Date :



Ce tracé du Trambus (voir flèches bleues), qui passe sur des champs, permet :

- d'éviter le passage par l'avenue de la Tour Maury,
- d'éviter de raser la « butte paysagère » (avenue de la Tour Maury) qui protège du bruit les habitations du début de l'avenue du Grand Maury et la rue de la Tourlourette,
- d'éviter la pose d'un filet inesthétique le long de l'avenue de la Tour Maury,
- d'éviter d'exproprier 8450 m² du surface du golf, et ainsi éviter des pertes financières pour le golf de Green Parc et des risques sur les emplois,
- d'éviter d'exproprier les terrains de 2 pavillons au carrefour rue du Grand Maury / rue du Bois des Prés hauts,
- de maintenir les 2 arrêts du projet initial (rond point du Fresne, et après le rond point rue du Grand Maury / rue des Prés hauts), et de créer un arrêt à côté du parc d'activités du Novotel (en remplacement de l'arrêt à Réosc du projet initial).
- de mieux desservir la future zone d'activité AUXab qui à terme doit recevoir 500 à 750 emplois, et de mieux desservir la future zone d'habitation AUb (600 à 900 personnes).

RISQUE DE FAILLITE DU GOLF

Le directeur du golf et son intendant chargé des travaux sont intervenus dans le registre d'enquête publique pour souligner le risque de faillite de leur golf, et ont remis un important dossier au Commissaire enquêteur.

EXPLICATION DE CES RISQUES

- **Pendant les travaux :** Difficultés pour entretenir le parcours et la circulation des machines entre les trous. Nombreux jours de fermeture du golf (pendant les abattages des arbres du golf le long de l'avenue de la Tour Maury).
- **Après les travaux :**
 - 1) les 2 passages, qui permettent aux clients du golf de traverser l'avenue de la Tour Maury, auraient une largeur totale de 18 mètres (les 6 mètres de route actuelle + les 2 voies pour le Trambus). Cela créerait un espace peu sécurisant et peu agréable pour les golfeurs, donc risque important de perte de clientèle.
 - 2) Le parcours de long de l'avenue de la Tour Maury se trouverait rétréci, bordé d'un filet inesthétique, d'où une perte d'agrément et un risque de perte important de clientèle.

CONSEQUENCES DE LA FAILLITE DU GOLF

- Le coût d'entretien du golf passerait à la charge des habitants de Greenparc (et non pas de la municipalité), ce qui occasionnerait une charge supplémentaire par pavillon d'environ 2000 euros par an.
- Licenciement pour les 15 employés du golf.
- Dévalorisation du patrimoine de chaque habitant du golf.

Vous pouvez prendre connaissance de ce dossier sur le site :

<http://www.pour-st-pierre-du-perray.fr>

Des actions sont en cours. Ne baissons pas la garde et restons tous mobilisés et actifs. Il en va de l'intérêt de notre environnement comme de la qualité du Trambus qui doit être d'une réelle utilité pour la population de St Pierre du Perray.

Catherine Aliquot, Présidente de l'Association « Pour St Pierre du Perray » et toute son équipe qui se sont mobilisés depuis le début de l'enquête pour redonner la parole aux habitants de St Pierre du Perray.